



**MONSIEUR JEAN-LOUIS BORLOO**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DE L'ÉNERGIE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

HOTEL DE ROQUELAURE  
246, BOULEVARD SAINT GERMAIN  
75007 PARIS

**CLAUDE TALEB**

VICE-PRESIDENT DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE

EN CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,  
L'AGRICULTURE, LA PECHE, LE TOURISME, LES FORETS,  
LES COOPERATION DECENTRALISEES NORD-SUD

**Objet : Projet de parc éolien en mer des « Deux Côtes »**

ROUEN LE 22 SEPTEMBRE 2010

CAB/CM/

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le Gouvernement a indiqué sa volonté de développer fortement l'éolien en mer au travers d'un appel à projets, représentant une production totale de 3.000 MW, ce dont, en tant qu'élu écologiste, je me félicite.

Je suis doublement satisfait car la région dont je suis le Vice-Président, la Haute-Normandie, dispose d'un important potentiel de développement des énergies marines grâce notamment à la qualité exceptionnelle de son littoral et à son exposition aux vents.

C'est donc tout naturellement qu'un projet d'implantation de 141 éoliennes, porté par *La compagnie du vent*, a vu le jour au large du Tréport sur la zone dénommée « Mer des deux côtes » donnant lieu à un débat public qui vient de s'achever.

Ce débat, riche en contributions, a permis de prendre en compte les inquiétudes des riverains et marins conduisant *La compagnie du vent* à modifier son projet pour tenir compte de leur attentes auxquelles j'étais particulièrement sensible en tant que Vice-Président en charge de la Pêche.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre d'Etat, je me permets d'attirer votre attention sur ce projet qui suscite d'importants espoirs dans notre région.

.../...

**Groupe des élus Europe Ecologie**  
12, avenue Aristide Briand - 76000 Rouen  
Tel : 02.35.89.01.75 - Fax : 02.35.70.98.02  
Courriel : : europeecologie.crhn@wanadoo.fr

En effet, la Haute-Normandie, région industrielle et productrice d'énergie nucléaire et fossile doit, si elle veut préserver son potentiel économique sans dégrader davantage son environnement, impérativement diversifier ses sources de production d'énergie et développer de nouvelles filières d'emplois pour faire face au déclin des filières industrielles traditionnelles.

Le projet de parc éolien des « Deux côtes » répond à ce double objectif. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre d'Etat, j'ai l'honneur de solliciter son inscription dans les « zones propices prioritaires » dans la perspective de l'appel d'offres national que vous vous apprêtez à lancer.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier,

Je me tiens à votre disposition et vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre d'Etat, mes respectueuses salutations.

Claude TALEB